

**Rapport d'inspection prévu par la
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée**

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 19 juin 2024	
Numéro d'inspection : 2024-1014-0004	
Type d'inspection : Incident critique Suivi	
Titulaire de permis : Arch Long Term Care LP par son associé commandité, Arch Long Term Care MGP, par ses associés, Arch Long Term Care GP Inc. et Arch Capital Management Corporation.	
Foyer de soins de longue durée et ville : Perth Community Care Centre, Perth	
Inspectrice principale Gabriella Kuilder (000726)	Signature numérique de l'inspectrice
Autres inspectrices/inspecteurs	

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 17, 18 et 19 juin 2024.

Cette inspection relative à un incident critique (IC) concernait :
le registre n° 00117077/SIC n° 0962-000018-24 ayant trait au système de communication bilatérale.

Cette inspection de suivi concernait :
le registre n° 00114556 ayant trait à un suivi concernant un ordre de conformité délivré en application du paragraphe 140 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1014-0002 concernant le paragraphe 140 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22, inspecté par Gabriella Kuilder (000726).

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Gestion des médicaments
Prévention et contrôle des infections
Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice a fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.